

Employee Advocacy en chiffres



5 statistiques clés à connaître avant de lancer votre programme

+561 %

de reach supplémentaire

Quand un contenu est partagé par un collaborateur plutôt que par la page entreprise, sa portée est multipliée par plus de 6.

8x

plus d'engagement

Un contenu partagé par un employé génère en moyenne 8 fois plus d'engagement que le même contenu sur une page corporate.

3x

plus de confiance accordée

Les audiences font 3 fois plus confiance aux informations partagées par un salarié qu'à celles publiées par un dirigeant ou une marque.

24x

plus de commentaires sur LinkedIn

Les publications issues d'un programme d'employée advocacy génèrent 24 fois plus de commentaires sur LinkedIn vs Facebook ou Twitter.

10x

plus de contacts que les pages entreprise

Vos collaborateurs ont en moyenne 10 fois plus de contacts que votre page entreprise n'a de followers. Un réseau à activer.